

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 MARS 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Pierre Tack.*

MESSIEURS,

Le sieur Pierre Tack, sergent au 7^e régiment d'infanterie belge, est né à Oosterhout (Pays-Bas), le 22 octobre 1808; il habite la Belgique depuis 1824, et il faisait en 1830 partie de la 15^e division au service des Pays-Bas.

Il résulte de l'extrait du registre-matricule des sous-officiers et soldats du 7^e régiment précité, que, le 30 novembre 1830, le pétitionnaire a été incorporé à ce régiment comme appartenant à la levée de 1828; que, le 2 mars 1836, il a pris un engagement volontaire; qu'il a été promu au grade de caporal, le 6 décembre 1837, et à celui de sergent, le 16 mars 1840.

Les renseignements recueillis établissent que le sieur Tack paraît avoir reçu une certaine éducation; qu'il s'est toujours comporté comme un brave et honnête soldat, qu'il s'est marié en Belgique en 1835, et qu'il est père de quatre enfants nés sur le sol belge.

Les autorités consultées estiment qu'il possède toutes les conditions requises pour obtenir la naturalisation qu'il sollicite.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.